

AMBASSADE  
DU  
MARESCHAL  
DE  
**BASSOMPIERRE**  
EN  
ESPAGNE

*L'an 1621.*



A COLOGNE,  
Chez PIERRE DU MARTEAU.  
—  
1621.

MOTIF ET SUJET  
DE CETTE  
AMBASSADE.

**I**l est très-difficile d'établir si bien le gouvernement d'une République , qu'elle ne soit en peu de temps divisée en deux différentes factions , lesquelles , après y avoir causé beaucoup de désordres & de malheurs , la portent à la fin à une entière ruine , & ce n'est pas sans étonnement que l'on a vu , depuis tant de siècles , les Grisons conserver leur liberté , bien qu'agitée par les partis des Maisons nobles de Planta , & de Salis , qui par leurs anciennes & inveterées rivalités n'ont pas moins procuré la ruine de leur propre patrie , que la leur particulière , qui eust été insaillible en l'année 1604 , si la prudence du feu Roy Henry le Grand n'y eust apporté les remèdes nécessaires , & si l'exécution de Beulé & de Basalga n'eust contenu en leur devoir les autres séditieux . La mort de ces deux hommes , puissants dans cet État , eust conservé longuement la paix aux Grisons , si les Venitiens , marris de ce que le Roy , à présent régnant , n'avoit voulu souffrir qu'ils prolongeaient la Ligue , que le feu Roy , son Pere , avoit permis qu'ils fissent pour 6 ans avec lesdits Grisons , ne se fus-

deno que fuese a Lucerna, para poner en effecto el negocio de la Vultelina, conforme a lo dispuesto en la capitulation, que qui se hizo en 25 de Abril, pretende proceder alli el Embaxador de Francia, y que una delas causas porque se embarga a quella negociation es por y siendo convi-niente que la conclusion della no se difiera, por esta causa holgare que V. A. de luego or-den al dho. Presidente, para que no se ponga en estos puntos, pues concurre alli como Embaxador de V. A. 20 de Julio 1621.

F I N.

